



APPRENTISSAGE  
ET  
FORMATION POUR ADULTES

Centre de Formation Professionnelle et de  
Promotion Agricoles  
Domaine de Cibeins  
01600 Misérieux  
Tél : 04-74-08-88-22  
<https://cfppa.cibeins.fr/>



MAC ACS



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION



Formulaire  
N°2-01/2019

# MAC ACS

## Maintien et Actualisation des Compétences de l'Agent Cynophile de Sécurité

### Fiche de renseignement

PROGRAMME CONFORME À L'ARRÊTÉ DU 27 FÉVRIER 2017 RELATIF À LA  
FORMATION CONTINUE DES AGENTS CYNOPHILES DE SÉCURITÉ PRIVÉE

#### Public concerné

Agent Cynophile de Sécurité

Le stage s'effectue dans un délai de vingt-quatre mois avant l'échéance de validité de la carte professionnelle.

Les modules pratiques du stage doivent être effectués avec chaque chien dont le numéro d'immatriculation est inscrit sur la carte professionnelle renouvelée.

#### Effectif maximum

Le nombre de participants est limité à 12 personnes par session.

#### Prérequis

Posséder un chien non classé en 1ère catégorie et disposer de son carnet de vaccination.

Présenter une attestation d'assurance responsabilité civile.

Être titulaire du numéro de carte professionnelle « Agent Cynophile ».

#### Durée

Modules agent cynophile : 32 heures (juridique-connaissance du chien-pratique cynophile)

#### Tarif

12 euros de l'heure

#### Objectifs

Maintenir les compétences du binôme Maître-chien.

#### Conditions de formation

Théorie, mise en situation professionnelle.

#### Validation

Attestation maintien et actualisation des compétences



SIRET : 190 100 594 000 26 - APE : 8559A  
Centre de formation non assujetti à la TVA (CGI art 261-4-4-a)





APPRENTISSAGE  
ET  
FORMATION POUR ADULTES

Centre de Formation Professionnelle et de  
Promotion Agricoles  
Domaine de Cibeins  
01600 Misérieux  
Tél : 04-74-08-88-22  
<https://cfppa.cibeins.fr/>



**MAC ACS**



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION



Formulaire  
N°2-01/2019

### Dates de formation

32 heures

- du 11 au 15 mars 2019
- du 12 au 18 avril 2019
- du 24 au 28 juin 2019

### PROGRAMME : MODULE CYNOPHILE (soit 32 heures)

**1e partie : MAITRISER LA LÉGISLATION PROPRE À L'ACTIVITÉ CYNOPHILE - 7h**

**2e partie : CONNAISSANCE GÉNÉRALE DU CHIEN - 4h**

**3e partie : OBÉISSANCE ET SOCIABILITÉ - 7h**

**4e partie : MAITRISE DU CHIEN DANS LE CADRE DE LA LEGITIME DEFENSE - 7h**

**5e partie : DÉTECTION DE PERSONNES ET OBJETS - 7h**



SIRET : 190 100 594 000 26 - APE : 8559A  
Centre de formation non assujetti à la TVA (CGI art 261-4-4-a)

